

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## des structures de l'ADIHM

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats annuels des deux structures de l'ADIHM à partir des objectifs définis dans la politique générale et dans la mise en œuvre du projet d'établissement 2014-2019.

Il permet, dans un premier temps, aux destinataires d'apprécier l'étendue du travail réalisé dans le courant de l'année, et justifie les dépenses engagées.

Dans un second temps, il permet d'ajuster les objectifs afin de les adapter au mieux aux réalités du terrain.

### INTRODUCTION DU DIRECTEUR :

L'année 2018 a été marquée par des événements non prévisibles qui ont fortement impactés l'ADIHM, tant au niveau structurel qu'au niveau financier et organisationnel.

D'abord, l'inaptitude d'un Moniteur d'atelier sans possibilité de reclassement, puis le départ soudain du directeur ont fortement impacté et déséquilibré l'organisation de l'association ainsi que l'encadrement qui a dû continuer à assurer la bonne marche de l'ESAT et du SAVS.

De plus, un contentieux avec l'ARS a pu se dénouer au terme de longues semaines de négociations allant jusqu'à une demande de recours gracieux.

Enfin, de longues absences du Moniteurs d'ateliers logistique ont pénalisé certaines activités et fortement désorienté les travailleurs des équipes concernées.

Néanmoins, les exigences réglementaires ont pu être assurées, telle que l'évaluation interne, et grâce à l'implication de tous les professionnels, l'ADIHM a pu continuer à prodiguer un accompagnement médico-social à la hauteur de ses exigences.

De plus, un accord d'entreprise concernant les Repos Compensateurs Acquis a pu être mené à son terme, permettant aux salariés de l'ADIHM de bénéficier des mêmes droits.

## Rapport d'activité des services généraux de l'ADIHM

Afin d'améliorer les conditions de travail des personnes accueillies et du personnel et de garantir la sécurité de tous, des travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel ont été réalisés :

### SECURITE

- Installation d'une trappe de désenfumage en toiture dans l'atelier couture rendue obligatoire depuis la fermeture de la salle kiné en mezzanine isolant la trappe existante de l'atelier.
- Remplacement d'un RIA défectueux (robinet incendie armé) dans l'atelier conditionnement
- Remplacement de l'escalier permettant l'accès en mezzanine à partir de l'atelier tapisserie d'ameublement par un escalier présentant toutes les garanties des normes actuelles.
- Remplacement d'un onduleur assurant la sécurité des données informatiques

### ACQUISITION DE MATERIEL

- Acquisition d'une machine surjeteuse pour l'atelier de couture
- Acquisition d'une cabine de peinture pour l'atelier ébénisterie grâce à une subvention de la caisse d'épargne permettant de diminuer les risques professionnels grâce à une aspiration facilitant le traitement de l'air
- Acquisition d'une sableuse pour le décapage grâce à une subvention du crédit lyonnais permettant de diminuer les risques dus aux produits nocifs
- Acquisition d'un tour à bois pour faciliter le façonnage des pièces de bois

### CONDITION DE TRAVAIL

- Aménagement du bureau des moniteurs de l'atelier conditionnement avec l'acquisition d'un nouveau mobilier

A VENIR EN 2019:

- Aménagement du bureau du CSE
- Installation de la fibre optique
- Remplacement du serveur informatique
- Acquisition d'un nouveau logiciel CEGI ALFA pour la gestion du dossier de l'utilisateur

- Aménagement d'un espace détente au sein de la résidence ARGO grâce à une subvention d'INTEGRANCE
- Installation d'un visiophone dans les locaux du SAVS

## Rapport d'activité médico-sociale du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'ADIHM

Le SAVS ADIM base son intervention en suivant **3 axes fondamentaux** inscrits dans son **Projet d'Établissement et de Service** :

- Permettre aux personnes accompagnées de **réaliser leur projet de vie**
- Soutenir la vie en **logement autonome**
- Permettre aux personnes accompagnées de **développer ou de maintenir leur autonomie**

Les SAVS sont des services médico-sociaux soumis à des obligations inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles. Ainsi, l'année 2018 a été marquée par notre 2<sup>ème</sup> évaluation interne dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité. Cette évaluation a été envoyée à notre autorité de contrôle. Dans la même optique, le SAVS ADIHM alimente régulièrement des enquêtes nationales ou locales qui permettent de rendre visible son fonctionnement, la qualité de ses prestations ou communiquer des données qui permettront aux politiques publique de mieux comprendre les besoins issus du terrain (DREES, ANAP,...)

Chaque année, afin de garantir un accompagnement de qualité, plusieurs types d'actions sont menés :

- Celles à destination du personnel
- Celles à destination des bénéficiaires, il s'agit d'actions médico-sociales dans le cadre des missions qui nous sont confiées
- des actions d'ouverture du service et de développement de partenariats afin d'apporter des réponses variées aux besoins rencontrés

### 1 – les actions envers l'équipe :

↳ **Soutenir l'action socio-éducative** par le recrutement d'agents de service socio-éducatifs pour permettre aux moniteurs-éducateurs de se concentrer sur leur mission éducative. Jusqu'en juin 2018, le financeur n'autorisait que 2 postes en CDD CAE-CUI 26 heures. Les bénéficiaires et les salariés ont dû faire face à de nombreux changements de personnes sur ces 2 postes, ce qui a été complexe à gérer pour diverses raisons (recrutement difficile, adaptation, formation, lien de confiance,...).

- Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres ont été marqués par le gel de l'embauche de personnel en contrat CAE-CUI par le Gouvernement ce qui n'a pas permis de recruter un 2<sup>ème</sup> agent d'accueil avant le mois de juin 2018. L'équipe socio-éducative du SAVS a dû pallier à ce sous-effectif.
- Juin 2018 : l'inspectrice du SAVS a été sollicitée sur cette question. Le financeur a accepté de pérenniser 2 postes d'Agents d'Accueil (Dénomination transformées en Agents de Service Socio-éducatif depuis lors).

↳ **Donner des perspectives de développement des compétences** via :

- les **entretiens professionnels** ont été réalisés pour les salariés du SAVS durant le mois de janvier 2018. Ces entretiens sont réalisés tous les 2 ans.

- les **actions de formations 2018**:

Comme chaque année, des formations ont été réalisées pour l'équipe du SAVS :

- *Prévention des risques psychosociaux* par l'organisme de formation OTOS. Formation de 30 h sur l'année (mutualisation avec l'ESAT Les Argonautes) : 10 mercredis après-midi répartis sur l'année 2018
- *Gestion du stress / Prévention des risques psychosociaux / séances de YOGA* proposées par l'organisme PUR SENS YOGA aux équipes ESAT - SAVS : tout au long de l'année 2018 (financement de la Commission Nationale Paritaire Technique de Prévoyance)
- *Infobésité / Droit à la déconnexion* : par l'organisme de formation ProtecVie, février 2018
- *Journée d'information retraite* pour le directeur et la secrétaire par MALAKOFF MEDERIC : le 18-04-2018
- *Prévention de la radicalisation* (mutualisation avec l'ESAT Les Argonautes) pour l'équipe de jour par l'organisme de formation PROTECVIE : les 06-06-2018 et 17-10-2018
- *Sécurité incendie (manipulation des extincteurs)* pour l'ensemble de l'équipe par l'organisme de formation PROTECVIE : les 06-06-2018 et 12-09-2018
- *Recyclage Habilitation Électrique* (mutualisation avec l'ESAT Les Argonautes) par l'organisme de formation ProtecVie pour une partie de l'équipe : le 19-09-2018
- *Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail* (mutualisation avec l'ESAT Les Argonautes) par l'organisme de formation ProtecVie pour une partie de l'équipe : le 26-09-2018
- *Nouveaux Symptômes, Clinique des addictions, IRTS PACA et Corse* : le 29 novembre 2018

### ↳ **Règlementation :**

- Exercice d'évacuation SAVS ADIHM pour les équipes de jour et de nuit : 8 novembre 2018 assisté de l'organisme de formation ProtecVie
- Mise en place d'une fiche réflexe en cas d'incendie
- Mise en place de la Fiche Sécurité (consignes et procédures à suivre en cas d'évènements graves / attentats) et mise en place d'un kit de survie.
- Mise en place d'un dispositif de Protection Travailleurs Isolé (PTI) pour le personnel du SAVS amené à travailler seul

↳ **Mise en place de Repos Compensateurs Acquis pour l'équipe du SAVS :** signature d'un accord collectif le 18 mai 2018 pour une mise en application au mois de juin 2018. Les salariés disposent de la possibilité de récupérer des heures faites en plus de leur temps de travail en jours de congés supplémentaires.

### **2 – Les actions envers les bénéficiaires :**

En ce qui concerne les bénéficiaires, le SAVS ADIHM dispose de 35 places autorisées et fonctionne sur le principe de la file active (soit 43 personnes accompagnées en 2018).

En 2018, il est à noter :

- 1 admission : juillet 2018
- 1 sortie : septembre 2018

**ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL :** suivi de **43 projets personnalisés de vie**

### ↳ **L'accompagnement médico-social individuel :**

3 axes :

- Santé
- Autonomie
- Participation sociale

32 personnes accompagnées par le SAVS ADIHM sont locataires de la Résidence ARGO et 10 autres personnes résident en diffus sur les territoires Marseille sud et nord.

La moyenne d'âge est de 50 ans (51 pour ceux qui vivent à l'ARGO et 48 ans pour ceux qui vivent à l'extérieur). 71 % des bénéficiaires du SAVS sont des travailleurs de l'ESAT Les ARGONAUTES.

- L'une des préoccupations actuelle du SAVS ADIHM reste l'avancée en âge des bénéficiaires (et de leurs aidants familiaux) qui induit des besoins nouveaux non entièrement satisfaits liés à la perte d'autonomie de part et d'autre, engendrant un

surcroît d'activité et une adaptation constante à cette problématique émergente. L'accès est mis sur **la sécurité, le renforcement de la coordination des interventions, les recherches et visites de structures relais complémentaires et/ou temporaires**

- A noter : L'ADIHM construit un projet qui pourra permettre l'accueil de personnes en situation de handicap de plus de 45 ans. De nombreuses réunions ont eu lieu en 2018 en ce qui concerne l'avancement de ce projet (Grotte Rolland)

Les accompagnements portent sur les thèmes définis dans le Cahier des charges du CD 13, principalement :

- **Vie quotidienne** : Organisation des transports, aide au budget, organisation des repas, aide ponctuelle au domicile, coordination et organisation des interventions des services d'aide à domicile.
- **Accès aux droits** : CMUC, Aménagement des logements, CAF, renouvellement MDPH, logement,...
- **Gestion du logement et compensation du handicap** :
  - Suivi des **interventions** auprès de 13 Habitat et autres bailleurs sociaux
  - **Médiation locative adaptée** : lien bailleur social : inondations, fuites, dysfonctionnements des chauffages, remontées des eaux usées, pannes volets roulants, ...
  - Aménagement des logements et compensation du handicap
- **Accès aux soins et vigilance** dans le respect du libre choix de la personne
- **Médiation et accompagnement des aidants** parfois également en perte d'autonomie

#### ↪ **Partenariats :**

- Recherche de nouveaux partenariats en lien avec les besoins rencontrés
- Poursuite des permanences avec le PLANNING FAMILIAL
- Poursuite du partenariat avec la CLINIQUE DE BONNEVEINE
- Renforcement du partenariat avec l'association ARAIMC – COMPLEXE LA GAUTHIERE (ESAT – FOYER – CAAJ)
- 13 Habitat : Points réguliers avec l'agence Mer et Colline
  - Diagnostique électrique de l'ARGO pour l'ensemble des logements : février 2018

- Mise en conformité électrique de l'ensemble des volets roulants électriques de l'ARGO : décembre 2018

## ↳ L'accompagnement médico-social collectif :

### Développement de la vie sociale

- **Projets vacances 2018** pilotés par la CESF SAVS et les moniteurs-éducateurs du SAVS : 16 projets déposés dont 2 premiers départs (6 projets en séjour adapté / 18 en séjours autonomes)

### Partenariats avec d'autres associations :

**AJG / ESAT Les Argonautes : Galette des rois SAVS** le 11 janvier 2018 en coordination avec l'ESAT Les Argonautes

### **ASBG / ESAT Les Argonautes :**

- **Poursuite des entraînements collectifs** de pétanque adaptée tous les mardis à partir du mois d'octobre 2017 de 16h30 à 18h30 encadré par un moniteur d'atelier ESAT et un moniteur-éducateur du SAVS
- **Participation au Championnat Régional de Pétanque Adaptée à Nice (06)**: 11 joueurs + 2 accompagnateurs. L'ASBG se qualifie pour le championnat de France.
- **Participation Championnat de France de Pétanque Adaptée à Luneville (54)**, les 1-2 et 3 juin 2018, pour 5 joueurs. La triplette a terminé son parcours en 8<sup>ème</sup> de finale tandis que la doublette a obtenu la 4<sup>ème</sup> place.
- **Participation Départemental de Pétanque Adaptée de la Batarelle (13)** le 13/10/2018, pour 11 participants. 2 catégories ont décroché le titre de champion départemental, les autres équipes obtiennent les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place (D1, D2 et D3). Toutes les équipes présentées sont qualifiées pour le Championnat Régional de 2019.

**ADLH : Fête des Voisins ARGO** (18 mai 2018) : pour 21 participants.

### Règlementation :

- Mise en application d'une Procédure de lutte contre la maltraitance et de développement de la bientraitance
- Réalisation d'une charte de bientraitance commune ESAT / SAVS
- Élection des représentants au Conseil de la Vie Sociale
- Réalisation et suivi des plans bleu et grand froid (été et hiver 2018)

### 3 Actions d'ouverture (réseau et partenariats)

- CRESS PACA : Article publié dans le Focus n°8 consacré à l'habitat inclusif
- LA LUCIOLE : émission de radio consacrée à l'habitat inclusif, diffusée sur Radio Galère : 21 novembre 2018 à 20h00

### Perspectives 2019

- Se doter d'un **logiciel** qui permette de suivre la mise en œuvre des projets personnalisés, de valoriser l'accompagnement en permettant d'obtenir des statistiques (mesure de l'intensité des accompagnements, thèmes concernés, VAD, ANAP,...)
- Partenariat 13 Habitat :
  - Réhabilitation des façades et des menuiseries
  - Le projet de réhabilitation des réseaux (eau froide / eau chaude) a été reporté
  - Installation d'extincteurs à tous les étages
- Recrutement d'une nouvelle Conseillère en Économie Sociale et Familiale qui prendra ses fonctions le 22 juillet 2019 suite au changement de poste de Madame BOUDI.

## Rapport d'activité de l'ESAT

### 1- INTRODUCTION

L'année 2018 aura été marquée par la volonté affichée par l'ESAT de se moderniser et d'accompagner la professionnalisation des travailleurs et des salariés.

De plus, la réflexion menée depuis trois ans sur la problématique de l'avancée en âge et l'accueil de nouveaux travailleurs nous a permis d'anticiper au mieux les accompagnements nécessaires.

La valorisation de notre accompagnement ne se fait pas seulement par le biais des productions des ateliers mais aussi par la qualité du suivi médico-social.

-Ainsi, l'accompagnement en Valorisation des acquis de l'Expérience (VAE) de tapissier-garnisseur proposé à 2 travailleurs de l'atelier Tapisserie d'Ameublement depuis 2017 s'est déroulé tout au long de l'année 2018.

-Une monitrice a obtenu son Certificat de Branche de Moniteur d'Atelier (CBMA).

L'année passée a aussi été l'occasion pour l'ESAT de continuer à s'ouvrir sur l'extérieur en participant activement au Bureau de Parcours Handicap Sud et à différents groupes de travail tels que le collectif



IME/ESAT des directeurs et des moniteurs, en nouant des liens avec d'autres établissements et associations gestionnaires (IME Saint-Thys, l'IDDA, ESAT La Manade, AMSP, JB Fouque et autres).

Et bien-sûr, de nombreux nouveaux clients mais aussi nombre d'élus et représentants d'institutions et autres structures sont venus visiter nos locaux et se rendre compte de l'énorme potentiel d'inclusion que représente le Travail Adapté proposé au sein de l'ESAT Les Argonautes.

## II- LES ACTIVITES DE SOUTIEN ET LES FORMATIONS

Les activités que sont la Kinésithérapie, l'Orthophonie, les permanences du Planning Familial, de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale et de la psychologue correspondent toujours aux besoins des travailleurs de l'ESAT.

De par sa spécificité d'accueil d'au-moins 70 % d'Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC) avec ou sans troubles associés, l'ESAT Les Argonautes met à disposition des installations dédiées aux activités paramédicales que sont l'Orthophonie et la Kinésithérapie.

Les praticiens intervenant au sein de l'ESAT sont des libéraux agissant sur prescription médicale. Ainsi, en 2018, **1104 heures de Kinésithérapie et 1522 heures d'Orthophonie** ont été dispensées au profit des travailleurs de l'ESAT.

De plus, une convention de partenariat établie entre le **Planning Familial** et l'ESAT Les Argonautes a permis de réaliser 35 permanences au sein de l'établissement, pour une durée de **140 heures**.

Le bilan horaire 2018 des soutiens médico-sociaux s'établit donc à **3766 heures** dispensées au profit des travailleurs de l'ESAT Les Argonautes.

Pour ce qui est des formations plus spécifiques destinées aux travailleurs, elles se sont étalées de janvier à décembre.

### Pour les nommer :

- Cuisine et plaisir. Cette formation a concerné 12 travailleurs de l'ESAT pour une durée totale de 7 heures par personne.
- Accroître les savoirs de base. Cette formation a concerné 14 travailleurs pour une durée totale de 20 heures par personne.
- Le rôle des élus du CVS. Cette formation a concerné 10 travailleurs pour une durée totale de 14 heures par personne.
- Hygiène en restauration. Cette formation a concerné 5 travailleurs pour une durée totale de 44 heures par personne.
- Sophrologie. Cette formation a concerné 7 travailleurs pour une durée totale de 6 heures par personne.
- Confection d'une garniture en crin. Cette formation a concerné 8 travailleurs pour une durée totale de 35 heures par personne.
- Accompagnement en VAE de tapissier-garnisseur. Cette formation a concerné 2 travailleurs pour une durée totale de 12 heures par personne.

**Ainsi, en 2018, 1070 heures de formation ont été réalisées au profit des travailleurs de l'ESAT Les Argonautes.**

### III- LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour rappel les axes développés en 2018 se déclinaient comme suit :

- Renouveler nos gammes en présentant plus de diversité dans le choix de nos produits (meubles et confection). Cela nous permet de nous faire connaître d'une nouvelle clientèle.
- Mieux se faire connaître en multipliant les ventes à l'extérieur et en assurant une présence accrue dans les instances médico-sociales.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Alain SICARD.